

HD  
2346  
•C2A24411

# Secrétariat de la Petite entreprise Document de travail

DOCUMENT D'ETUDE SUR LES  
FAILLITES COMMERCIALES  
UN PREMIER EXAMEN DU FICHIER  
DES DONNEES  
POUR LES ANNEES 1977 A 1981

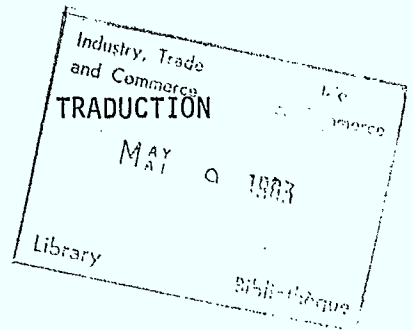


Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Industrie  
et Commerce

Industry, Trade  
and Commerce



DOCUMENT D'ETUDE SUR LES  
FAILLITES COMMERCIALES  
UN PREMIER EXAMEN DU FICHIER  
DES DONNEES  
POUR LES ANNEES 1977 A 1981

Préparé pour le Secrétariat de la petite entreprise,  
du ministère de l'Expansion industrielle régionale  
par Don R. Allen and Associates

Mars 1982.

## TABLE DES MATIÈRES

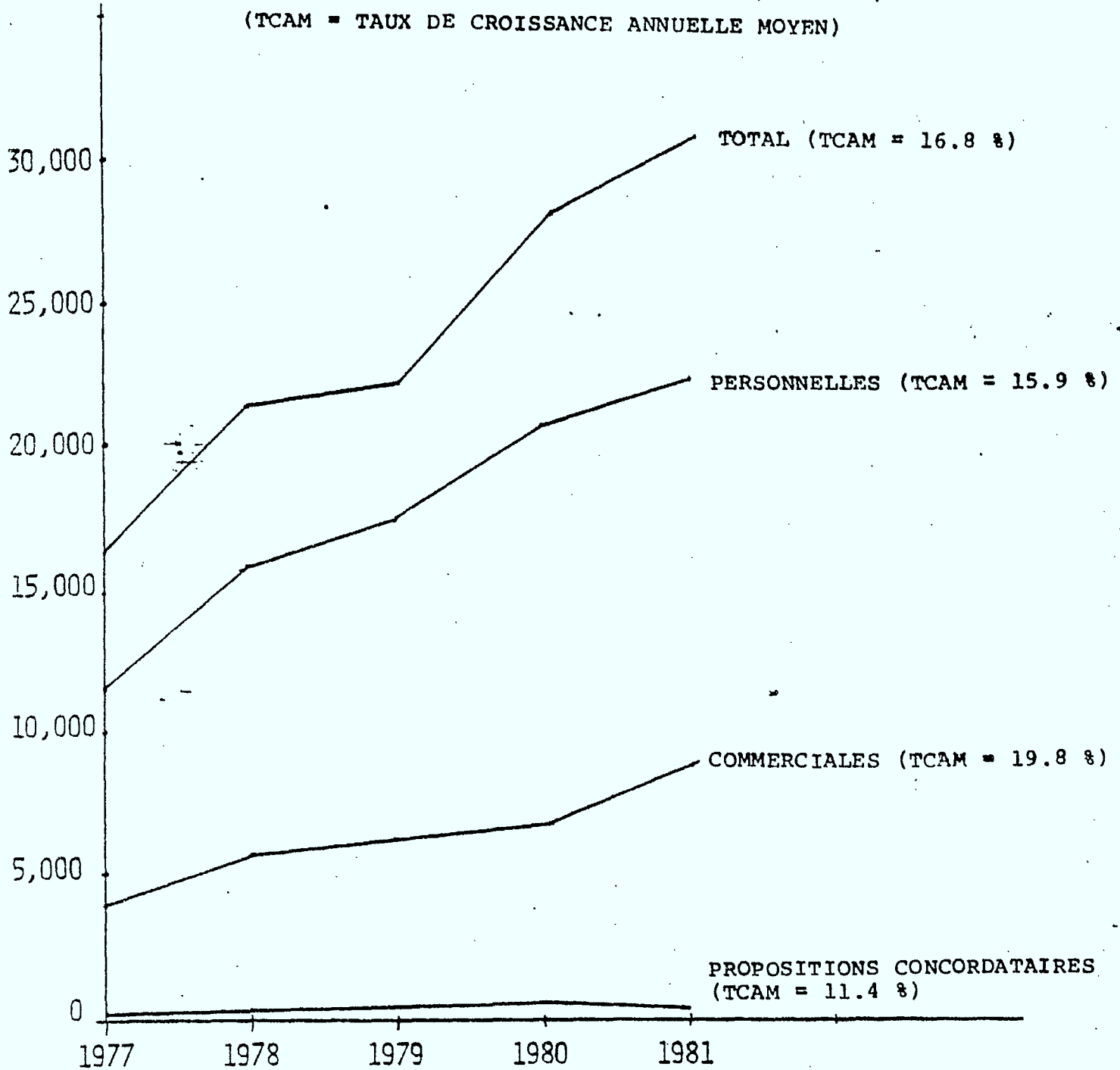
<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
1    APERÇU GÉNÉRAL	1
I    INTRODUCTION	1
II   FAITS SAILLANTS DES TENDANCES EN MATIÈRES DE FAILLITES	2
A. Répartition des faillites	2
B. Faillites commerciales par groupe d'importance de l'actif	4
C. Ratio du passif à l'actif	5
D. Indice des faillites par région	6
E. Faillites commerciales par secteur	8
F. Durée moyenne des procédures de faillite	9
III   QUELQUES ASPECTS FINANCIERS DES FAILLITES COMMERCIALES	10
A. Ratio du passif à l'actif, par groupe de taille d'entreprise	10
B. Ratio du passif à l'actif, par secteur d'industries	11
C. Frais administratifs payés à même les recettes	12
D. Dividendes versés aux créanciers	13
IV   DOMAINES DE RECHERCHE FUTURE	14

APERÇU GÉNÉRAL

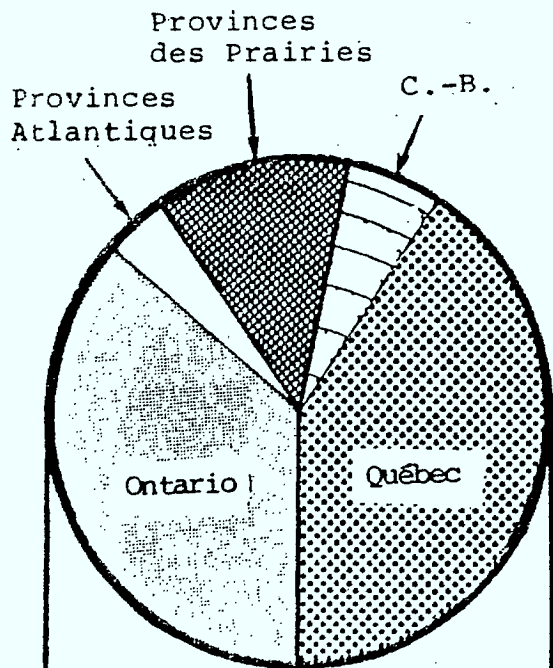
RÉPARTITION DES FAILLITES ET DES PROPOSITIONS CONCORDATAIRES  
(1977-1981)

(TOTAUX AU CANADA, TOUS LES SECTEURS/TAILLES)

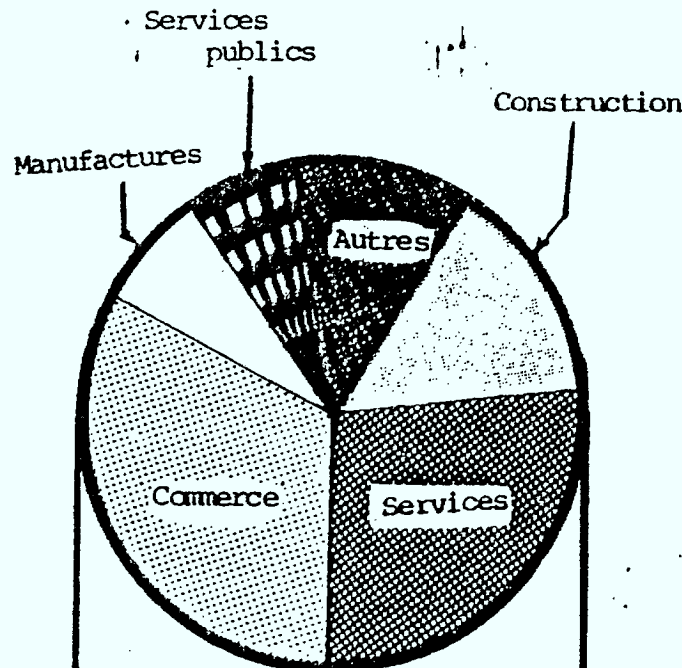
(TCAM = TAUX DE CROISSANCE ANNUELLE MOYEN)



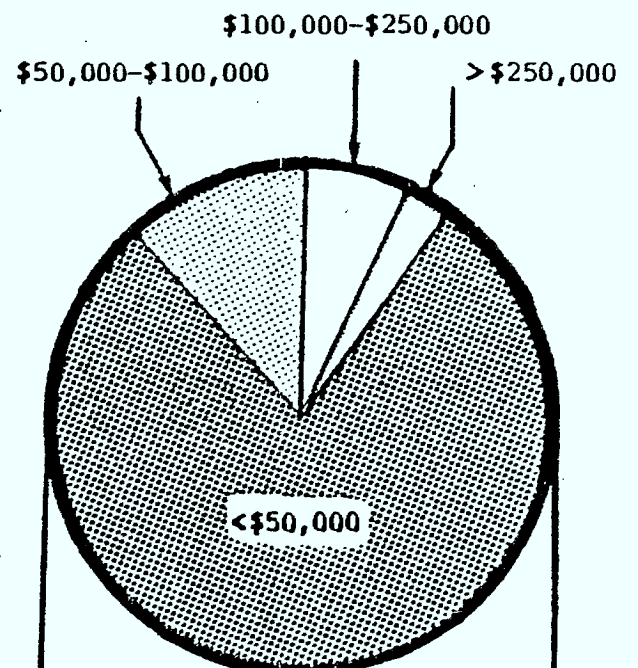
1981 RÉPARTITION DES FAILLITES



PAR RÉGION

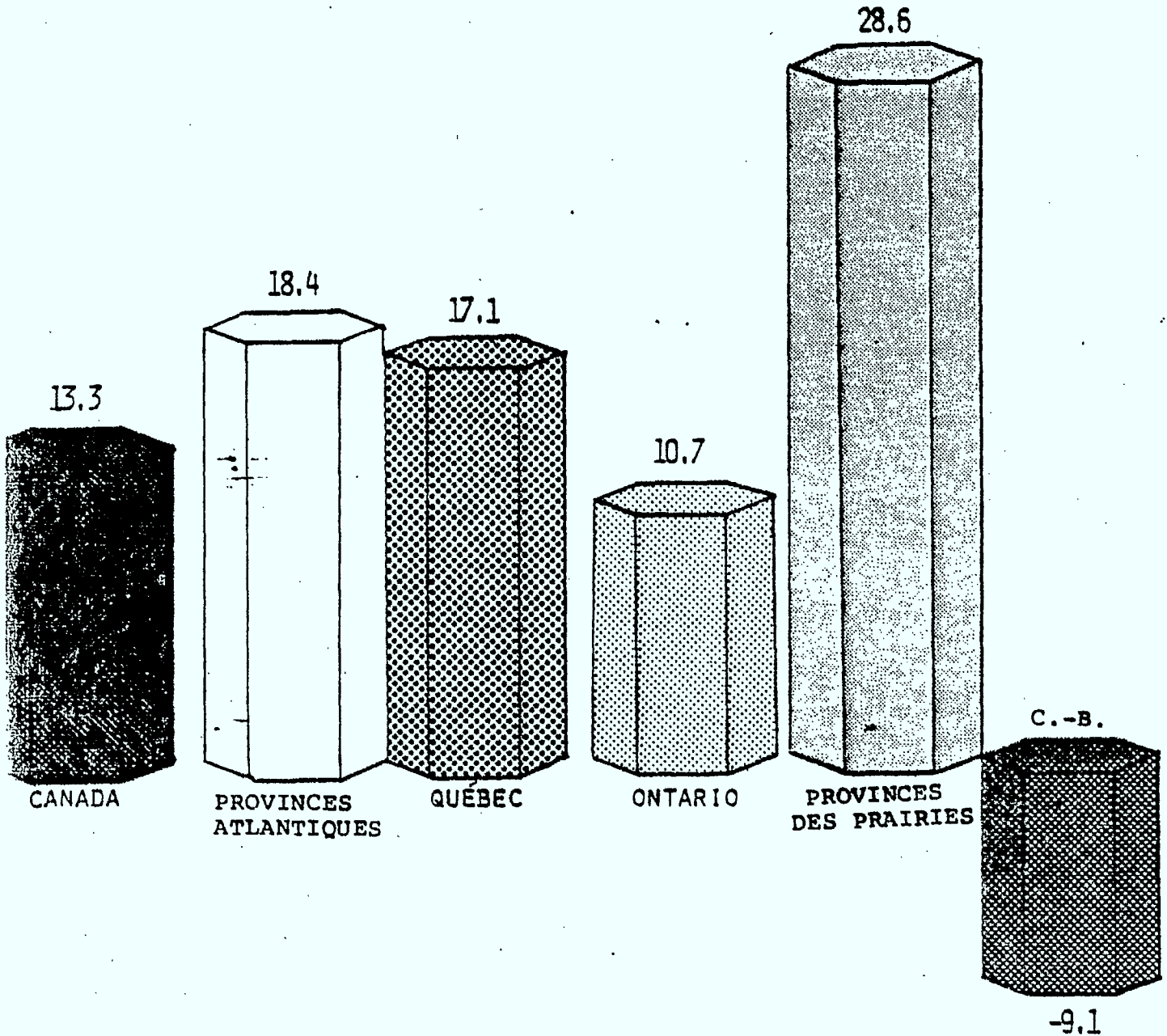


PAR SECTEUR

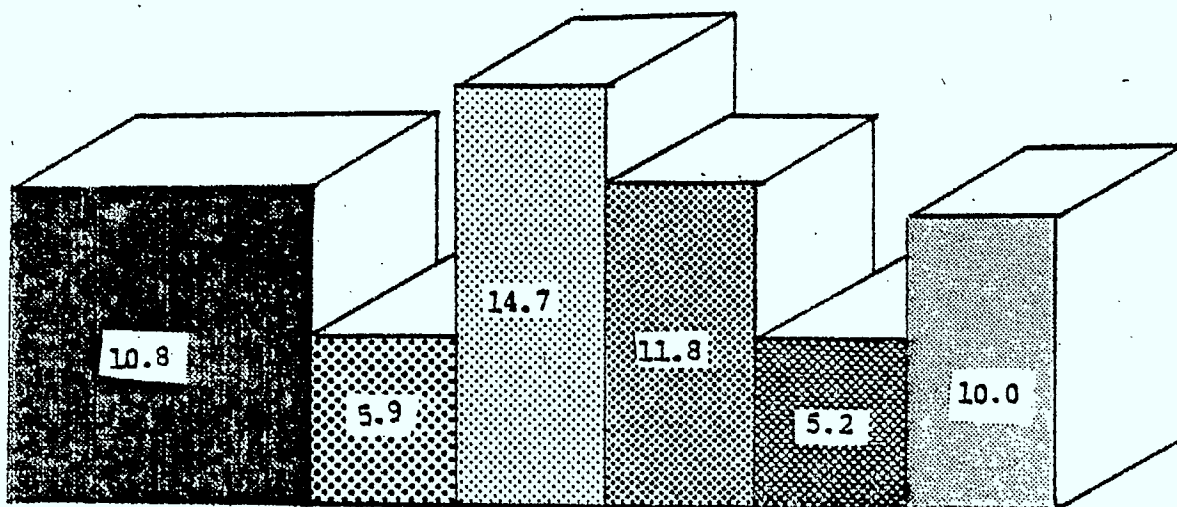


PAR IMPORTANCE DE L'ACTIF

NOMBRE DE FAILLITES COMMERCIALES - TAUX DE CROISSANCE ANNUELLE MOYEN PAR RÉGION (1978-81)

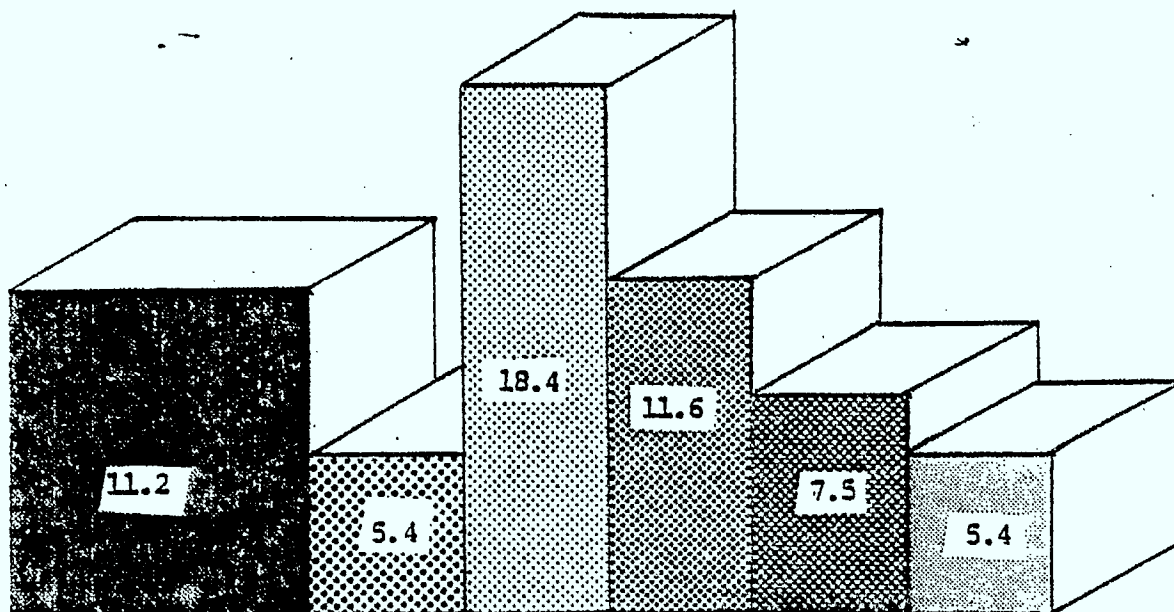


INDICE DE FAILLITE - NOMBRE DE FAILLITES COMMERCIALES PAR  
1 000 ENTREPRISES EN ACTIVITE\*



1978

CANADA      PROVINCES ATLANTIQUES      QUEBEC      ONTARIO      PROVINCES DES PRAIRIES      C.-B.



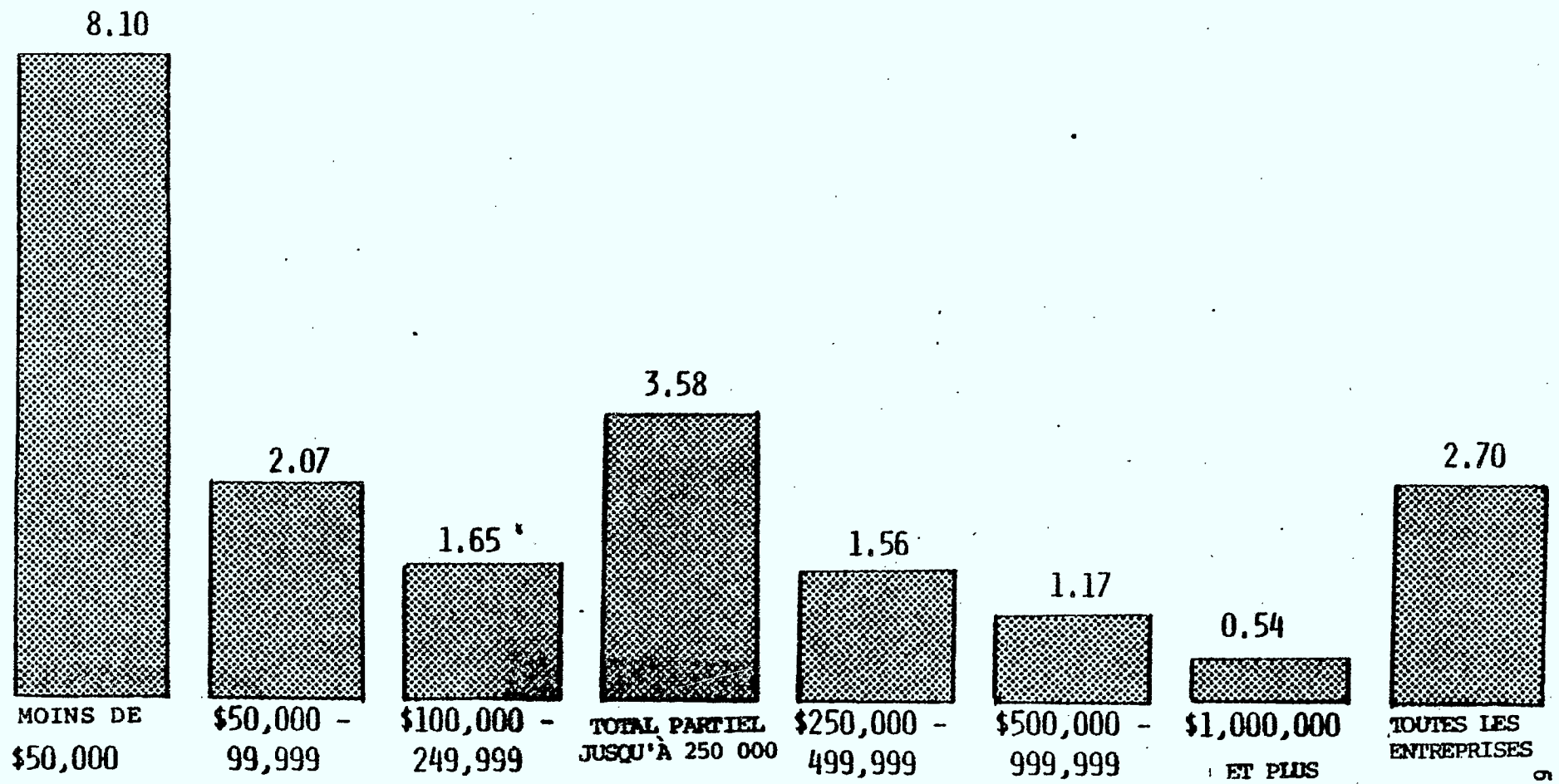
1981

CANADA      PROVINCES ATLANTIQUES      QUEBEC      ONTARIO      PROVINCES DES PRAIRIES      C.-B.

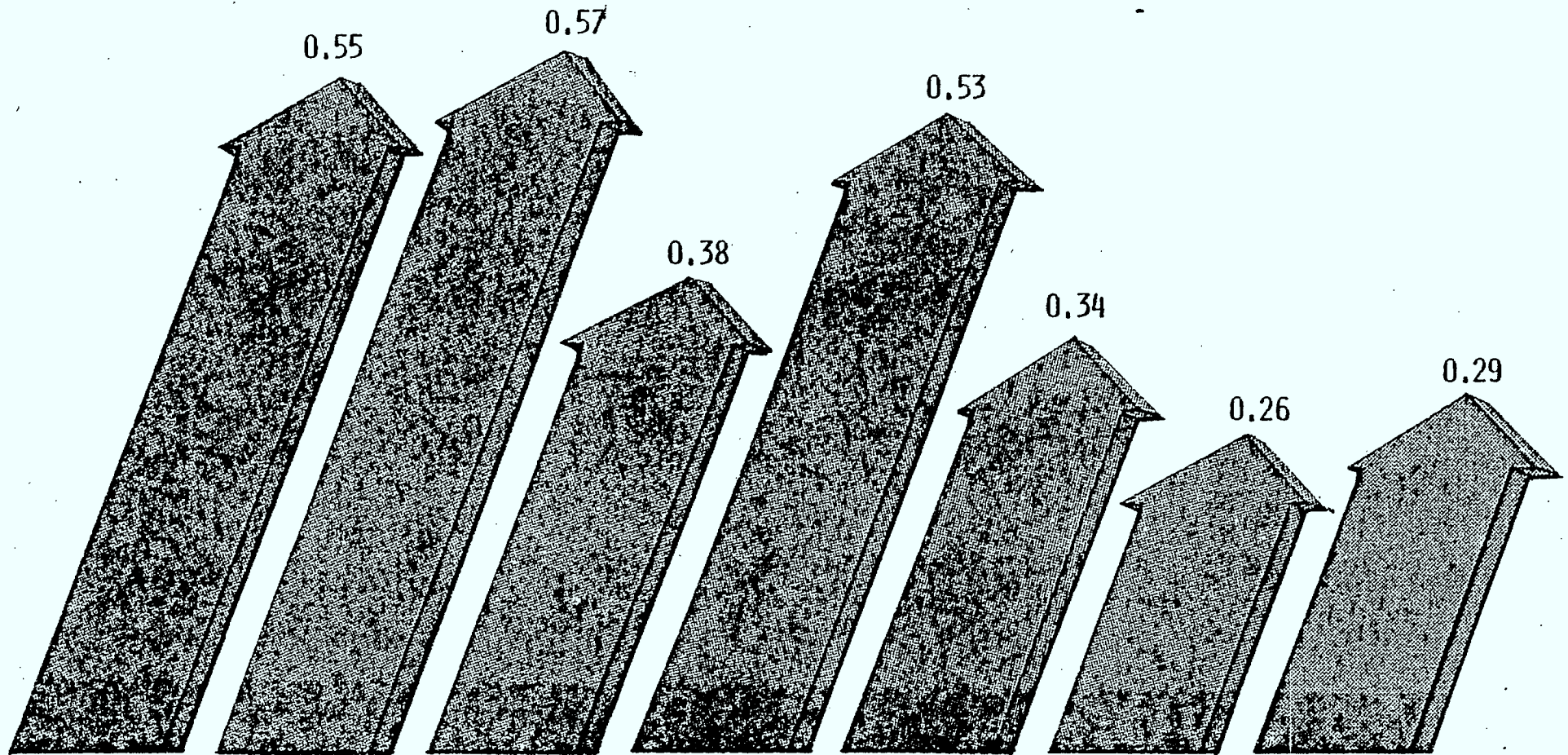
\* Les données sur les entreprises en activité sont fournies par Postes Canada.



RATIO DU PASSIF À L'ACTIF (1981) PAR TAILLE D'ENTREPRISE



FRAIS ADMINISTRATIFS DES FAILLITES EXPRIMÉS COMME PROPORTION DU PRODUIT DE LA LIQUIDATION - 1979 - PAR IMPORTANCE DE L'ACTIF



MOINS DE 50 000 \$      50 000 - 99 999      100 000 - 249 999      TOTAL PARTIEL JUSQU'A 250 000      250 000 - 499 999      500 000 - 999 999      TOTAL PARTIEL DE 250 000 A 1 000 000

Note: Les catégories de 1 à 2 millions et de 2 millions et plus ne sont pas comprises dans le tableau à cause du nombre trop peu élevé d'observations

## I INTRODUCTION

Le Bureau du Surintendant des faillites qui dépend du ministère de la Consommation et des Corporations a remis au Secrétariat de la petite entreprise d'Industrie et Commerce un microfichier des faillites de plusieurs années jusqu'à 1981 inclusivement. Ces données sont recueillies à l'occasion de l'administration de la Loi sur la faillite.

Le présent document contient les principaux résultats d'un premier examen du fichier central ainsi que des tableaux du microfichier dressés par Industrie et Commerce pour le Secrétariat. Cette première analyse visait deux objectifs a) déterminer dans quelle mesure le fichier est complet, b) faire ressortir quelques faits saillants de son contenu. Ces faits saillants devraient offrir un intérêt en soi et nous indiquer les domaines à étudier, si nous utilisons à la fois la base de données administratives et les interviews et autres renseignements d'enquête se rapportant à des faillites ou à d'autres échecs d'entreprise.

Bien que certaines des tendances dont nous faisons état ici englobent les faillites personnelles et les propositions concordataires, nous nous intéressons d'abord aux faillites commerciales, en tenant compte dans la mesure du possible de la taille des entreprises qui se mettent en faillite. Les données étant limitées, la période de référence peut varier suivant l'aspect étudié, mais elle est toujours comprise entre 1977 et 1981.

## II FAITS SAILLANTS DES TENDANCES EN MATIÈRE DE FAILLITES

### A. Répartition des faillites

Voici les définitions que donne le Bureau du Surintendant des propositions concordataires et des faillites.

Faillite personnelle: faillite dans laquelle les dettes contractées par un particulier ne sont pas le résultat d'une exploitation d'une entreprise ou dans laquelle les dettes imputées à une exploitation d'une entreprise constituent moins de 50 % du total du passif.

Faillite commerciale: faillite principalement imputable à des dettes contractées à l'occasion de l'exploitation d'une entreprise et qui comprend les entreprises individuelles, les sociétés en nom collectif et les sociétés par actions.

Proposition concordataire: procédure prévue dans la Loi sur la faillite et par laquelle le débiteur, avec l'approbation de ses créanciers et du tribunal, peut obtenir un concordat, un atermolement ou un accommodement qui satisfait ses créanciers.\*

Quoique cette étude traite avant tout des faillites commerciales, il n'est pas inutile d'observer la répartition de l'ensemble des faillites pour la période considérée. (Pour le détail de ces faillites, on peut consulter les rapports annuels du Surintendant des faillites). Les faillites personnelles représentaient environ 75 % de l'ensemble des faillites entre 1977 et 1981, tandis que les faillites commerciales représentaient environ 24 % du total et les propositions concordataires, peu nombreuses, moins de 2 %. Les faillites commerciales étaient celles dont le taux de croissance augmentait le plus rapidement (voir tableau II.1).

---

\* Sommaire des statistiques annuelles, 1980, Bureau du Surintendant des faillites, p. 85.

TABLEAU II.1

Répartition des faillites personnels et commerciales et des propositions concordataires, 1977-1981

	1977		1978		1979		1980		1981		TCAM
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%
Faillites personnelles	12,772	75.4	15,938	73.4	17,876	74.9	21,025	75.0	23,036	73.2	15.9
Faillites commerciales	3,905	23.1	5,546	25.5	5,694	23.8	6,595	23.6	8,055	25.6	19.8
Propositions concordataires	254	1.5	234	1.1	312	1.3	403	1.4	392	1.2	11.5
TOTAL	<u>16,931</u>	<u>100.0</u>	<u>21,718</u>	<u>100.0</u>	<u>23,881</u>	<u>100.0</u>	<u>28,023</u>	<u>100.0</u>	<u>31,483</u>	<u>100.0</u>	<u>16.8</u>

Sources: Sommaire des statistiques annuelles, 1977-1980, Surintendant des faillites Faillites et insolvabilité - Bulletin, janvier 1982, Surintendant des faillites.

B. Faillites commerciales par groupe d'importance de l'actif

La disposition du fichier des faillites du ministère de la Consommation et des Corporations montre que la majorité des faillites commerciales touchent des entreprises qui ont très peu d'actifs. Bien entendu, il se peut que la mise en faillite survienne après une longue période d'érosion des actifs, mais le fichier central ne peut nous renseigner sur la fréquence de ce phénomène. On peut classifier la répartition des faillites commerciales par importance de l'actif à partir du fichier central pour les années 1977 à 1981 inclusivement; le tableau II.2 montre cette répartition au début et à la fin de cette période.

Bien que le groupe des entreprises dont l'actif est de 50 000 \$ ou moins ait constitué la plus grande partie du nombre total des faillites commerciales, c'est ce même groupe qui a connu la plus lente augmentation de son taux de croissance entre 1977 et 1981. Par conséquent, ce groupe, qui représentait 85 % de l'ensemble des faillites commerciales en 1977, n'en représentait plus que 78 % en 1981. Évidemment, cela peut facilement s'expliquer par l'inflation, puisque les données sur les actifs (et toutes les autres mesures financières du fichier) sont en dollars courants.

TABLEAU II.2

Faillites commerciales par importance de l'actif,  
1977 et 1981

<u>Groupe par importance de l'actif (\$)</u>	<u>1977</u>		<u>1981</u>		<u>TCAM</u> <u>%</u>
	<u>Nombre</u>	<u>%</u>	<u>Nombre</u>	<u>%</u>	
Moins de 50 000	3,668	85.5	6,292	78.0	14.4
50 000 - 99 999	331	7.7	1,002	12.4	31.9
100 000 - 249 999	193	4.5	542	6.7	29.5
Total partiel jusqu'à 250 000	4,192	97.7	7,836	97.1	16.9
250 000 - 499 999	62	1.4	148	1.8	24.3
500 000 - 999 999	21	0.5	47	0.6	22.3
Total partiel de 250 000 à 999 999	83	1.9	195	2.4	23.8
1 000 000 - 1 999 999	13	0.3	24	0.3	16.6
2 000 000 et plus	4	0.1	11	0.1	28.8
TOTAL	<u>4,292</u>	<u>100.0</u>	<u>8,066</u>	<u>99.9</u>	<u>17.1</u>

C. Faillites commerciales par région

Il est intéressant de remarquer la grande variation de la tendance dans le nombre des faillites commerciales par région entre 1978 et 1981\*. Le taux de croissance canadien est en moyenne de 13.3 % par année. La C.-B. est la seule région qui a connu une baisse de son taux de croissance entre 1978 et 1981. L'Ontario vient au second rang avec une augmentation moyenne de 10.7 % de nombre de faillites commerciales. Le plus haut taux de croissance est celui des provinces des Prairies qui atteint le chiffre vertigineux de 28.6 %, quoiqu'il ait été calculé à partir d'un échantillon relativement faible. On peut voir ces tendances par région au tableau II.3.

TABLEAU II.3

Faillites commerciales par région

Région	1978		1979		1980		1981		TCAM
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%
Atlantique	183	3.3	119	2.1	172	2.6	304	3.8	18.4
Québec	2,058	37.1	2,073	36.3	2,644	39.7	3,308	41.0	17.1
Ontario	2,144	38.6	2,235	39.2	2,631	39.5	2,912	36.1	10.7
Prairies	486	8.8	586	10.3	730	11.0	1,035	12.8	28.6
Colombie-Britannique	678	12.2	695	12.2	485	7.3	508	6.3	-9.2
CANADA TOTAL	<u>5,549</u>	<u>100.0</u>	<u>5,708</u>	<u>100.1</u>	<u>6,662</u>	<u>100.0</u>	<u>8,067</u>	<u>100.0</u>	<u>13.3</u>

\* Les données du microfichier pour 1977 n'étaient généralement pas codées par région, de sorte que la présente section ne porte que sur les années 1978 à 1981.

D. Indice des faillites par région

A partir d'un registre ou d'un recensement des entreprises en activité, il est possible de calculer un indice des faillites. Ces registres ont des lacunes, qui ne sont toutefois pas très graves pourvu que l'on s'attache à considérer l'indice relatif d'une région par rapport à une autre (objet, précisément, de la présente section) plutôt que le pourcentage des faillites en valeur absolue.

Depuis 1978, Postes Canada a tenu un registre des points de distribution postale des entreprises qui servent ici de dénominateur ou de base au calcul d'un indice ou d'un taux de faillite.\* Le tableau II.4 présente un indice des faillites par région pour les années 1978 à 1981. Le total national est passé de 10.8 faillites par 1 000 entreprises en activité qu'il était en 1978 à 11.2 en 1981. Le Québec et les provinces des Prairies sont les provinces où les augmentations ont été les plus significatives. On remarque des diminutions dans l'ensemble des trois autres régions, la diminution étant légère en Ontario et dans les provinces Atlantiques alors que la Colombie-Britannique a connu une très forte baisse de 10.0 à 5.4. (Comme nous l'avons dit antérieurement, la C.-B. est toujours allée à l'inverse de la tendance nationale).

---

\* Ces points de distribution comprennent a) les boîtes aux lettres des entreprises, b) les points de distribution de porte-à-porte où le principal genre de courrier est adressé à une entreprise et c) les domiciles dont les propriétaires ont demandé à Postes Canada de figurer sur la liste des abonnés comme entreprise. Ces points de distribution ne correspondent à ceux d'aucun des autres registres d'entreprises comme les registres de Statistiques Canada, de Dun & Bradstreet, de la NBL, etc. Toutefois, afin de faire des comparaisons interrégionales, ils peuvent servir de base de référence aux faillites commerciales, comme nous l'avons dit au premier paragraphe de cette section.



TABLEAU II.4

Indice des faillites par région

Région	1978			1981		
	Nombre de faillites	Nombre d'entreprises en activité	Faillites par 1 000	Nombre de faillites	Nombre d'entreprises en activité	Faillites par 1 000
Atlantique	183	30,898	5.9	304	56,028	5.4
Québec	2,058	140,470	14.7	3,308	180,236	18.4
Ontario	2,144	181,331	11.8	2,912	252,115	11.6
Prairies	486	93,225	5.2	1,035	137,792	7.5
Colombie-Britannique	<u>678</u>	<u>67,524</u>	<u>10.0</u>	<u>508</u>	<u>94,922</u>	<u>5.4</u>
CANADA TOTAL	<u>5,549</u>	<u>513,448</u>	<u>10.8</u>	<u>8,067</u>	<u>721,093</u>	<u>11.2</u>

E. Faillites commerciales par secteur

Au Canada, le secteur des services a connu un taux de croissance sensiblement plus élevé (28.1 %) que tous les autres, comme on peut le voir au tableau II.5. Les faillites du secteur de l'agriculture ont augmenté plus rapidement (51.7 % par année), mais elles comptaient pour moins de 4 % de l'ensemble des faillites. Parmi les principaux secteurs, le secteur manufacturier a connu le plus faible taux de croissance des faillites (11.2 % par année).

TABLEAU II.5

Tendances des faillites par secteur d'activité\*

Secteur industriel	1979		1980		1981		TCAM
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Agriculture	136	2.4	240	3.6	313	3.9	51.7
Exploitation forestière	40	0.7	47	0.7	74	0.9	36.0
Pêche/Piégeage	6	0.1	11	0.2	16	0.2	63.3
Mines, carrières							
Puits de pétrole	17	0.3	14	0.2	16	0.2	-3.0
Manufactures	514	9.0	502	7.5	636	7.9	11.2
Construction	1,029	18.0	1,250	18.8	1,333	16.5	13.8
Services publics	344	6.0	428	6.4	550	6.8	26.4
Commerce	1,828	32.0	2,083	31.3	2,506	31.1	17.1
Finance, assurance et biens immobiliers	199	3.5	256	3.8	262	3.2	14.7
Services	1,292	22.6	1,593	23.9	2,121	26.3	28.1
Autres	303	5.3	235	3.5	239	3.0	-11.2
TOTAL	<u>5,708</u>	<u>99.9</u>	<u>6,659</u>	<u>99.9</u>	<u>8,066</u>	<u>100.0</u>	<u>18.9</u>

\* Les données d'avant 1979 sur les secteurs industriels ne sont pas codées de façon satisfaisante, d'après les tableaux du microfichier de CCC; par conséquent, toutes les analyses par secteur faites dans notre étude ne porteront que sur la période 1979-81. Bien entendu, il est toujours possible de réviser le fichier des faillites en y ajoutant des observations supplémentaires et en apportant des modifications mineures à la CTI. Par conséquent, la distribution par secteur pour la période 1979-1981 à partir des tableaux ne coïncide pas exactement avec les statistiques fournies par le Bureau du Surintendant des faillites.

F. Durée moyenne des procédures de faillite

Il semblerait d'après les tableaux que le temps nécessaire pour régler une faillite commerciale ait diminué de façon radicale ces dernières années. La durée d'une procédure est définie comme le nombre de semaines qui s'écoulent entre le jour d'ouverture de la faillite et le jour de la libération du syndic. Le tableau qui suit donne les résultats relatifs aux faillites commerciales pour les années 1977 à 1980. (Nous avons omis l'année 1981 parce que beaucoup de dossiers de 1981 pourraient n'être pas complets dans le microfichier).

TABLEAU II.6

Durée moyenne des procédures de faillite  
(en semaines)

Groupe selon l'importance de l'actif (\$)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>
Moins de 50 000	84	69	47	12
50 000 - 99 999	88	67	46	12
100 000 - 249 999	83	62	40	7
Total partiel jusqu'à 250 000	84	68	47	11
250 000 - 499 999	75	55	22	4
500 000 - 999 999	67	42	17	5
Total partiel de 250 000 à 999 999	73	52	21	4
1 000 000 - 1 999 999	36	26	12	0
2 000 000 et plus	0	52	13	5

III QUELQUES ASPECTS FINANCIERS DES FAILLITES COMMERCIALES

A. Ratio du passif à l'actif, par taille de l'entreprise

Le ratio du passif à l'actif tel qu'indiqué dans les avis de faillite commerciale se situe juste au-dessous de 3.1 pour l'ensemble des entreprises. Pour les plus petites entreprises, le ratio est beaucoup plus élevé et généralement croissant, comme le montre le tableau III.1.

TABLEAU III.1

Ratio du passif à l'actif - faillites commerciales

Groupe selon l'importance de l'actif (\$)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Moins de 50 000	5.96	6.57	7.72	7.10	8.10
50 000 - 99 999	1.90	2.12	1.98	1.92	2.07
100 000 - 249 999	1.64	1.81	1.74	1.60	1.65
Total partiel jusqu'à 250 000	3.20	3.54	3.84	3.43	3.58
250 000 - 499 999	1.50	1.43	1.57	1.49	1.56
500 000 - 999 999	1.28	1.38	1.28	1.31	1.17
Total partiel de 250 000 à 999 999	1.41	1.41	1.45	1.41	1.40
1 000 000 - 1 999 999	0.69	0.56	0.43	0.67	0.54
2 000 000 et plus	N/D				
Ensemble des entreprises	2.36	2.68	2.99	2.73	2.70

B. Ratio du passif à l'actif, par secteur industriel

Dans les secteurs où le nombre de faillites est appréciable, le ratio du passif à l'actif est:

- a) au-dessus de la moyenne pour le secteur des services, des services publics et de la construction,
- b) légèrement sous la moyenne pour le commerce,
- c) près de la moyenne pour le secteur manufacturier,
- d) sous la moyenne pour les industries primaires.

Comme l'indique le tableau III.2, ces ratios varient considérablement, même pour les trois années où il y a des codes d'industries dans le fichier:

TABLEAU III.2

Ratio du passif à l'actif par secteur industriel

<u>Secteur industriel</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Agriculture	2.70	2.10	1.82
Exploitation forestière	3.82	1.90	1.62
Pêche/Piégeage	1.67	2.70	3.67
Mines, carrières, puits de pétrole	33.66	1.78	4.12
Manufactures	2.96	2.82	2.38
Construction	2.99	3.35	3.05
Services publics	2.80	2.43	3.02
Commerce	2.81	2.51	2.57
Finance, assurance et biens immobiliers	3.07	2.65	2.65
Services	3.20	2.96	3.11
Autres	<u>2.96</u>	<u>2.47</u>	<u>2.96</u>
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	<u>2.99</u>	<u>2.73</u>	<u>2.70</u>

C. Frais administratifs payés à même les recettes

Comme on l'a vu dans les sections A et B, le total des passifs représente plusieurs fois celui des actifs, de sorte qu'avant même que ne débute la liquidation des actifs, il existe un déficit constitué par quelque 60 à 70 % de passifs totaux. La deuxième source de déficit de l'éventuel versement aux créanciers est "l'érosion" qui se manifeste entre la valeur signalée des actifs et la valeur effectivement atteinte de la liquidation. La valeur de la liquidation est diminuée des frais administratifs, le montant qui reste devenant les dividendes versés aux créanciers. Le tableau III.3 montre que la proportion du produit de la liquidation que représentent les frais administratifs dans la disposition des actifs dépasse 50 % dans le cas des petites faillites et est un peu moins importante dans le cas des grosses faillites.

TABLEAU III.3

Frais administratifs des faillites, relativement au produit de la liquidation

Groupe selon l'importance de l'actif (\$)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Moins de 50 000	0.54	0.60	0.55	0.60	0.55
50 000 - 99 999	0.39	0.51	0.57	0.44	0.78
100 000 - 249 999	0.43	0.56	0.38	0.42	0.19
Total partiel jusqu'à 250 000	0.50	0.58	0.53	0.54	0.45
250 000 - 499 999	0.43	0.29	0.34	0.58	1.00
500 00 - 999 999	0.36	0.30	0.26	0.04	0.00
Total partiel de 250 000 à 1 000 000	0.40	0.29	0.29	0.10	1.00
1 000 000 - 1 999 999	0.15	0.34	0.97	0.00	0.00
2 000 000 et plus	0.00	1.00	1.00	0.47	0.00

NOTE: Dans plusieurs groupes où le ratio est de 0.00 ou de 1.00, il se peut que le nombre d'observations soit négligeable et donc que le ratio ne soit pas significatif. Il faudrait faire plus de recherches sur ces groupes. De même, les données de 1981 sur certains groupe peuvent induire en erreur si beaucoup de procédures de faillite n'ont pas encore été complétés.

D. Dividendes versés aux créanciers

Ce qui intéresse les créanciers, c'est, bien entendu, la portion du passif qui leur est due et qui leur est effectivement versée à même le produit de la liquidation, une fois les frais déduits. Comme on peut le voir au tableau III.4, il semble que ce résidu ne représente que 1 ou 2 cents par dollar dans la majorité des secteurs. Nous avons utilisé les données de l'année médiane 1979 pour être certains que les secteurs industriels étaient codés et que les procédures de faillites étaient complétées dans pratiquement tous les cas.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, le pourcentage réalisé par les créanciers est si faible qu'il n'y a aucun intérêt à tenter une analyse par industrie. En fait, avant qu'aucune conclusion ne soit tirée, il faudrait probablement vérifier davantage l'exactitude de ces données.

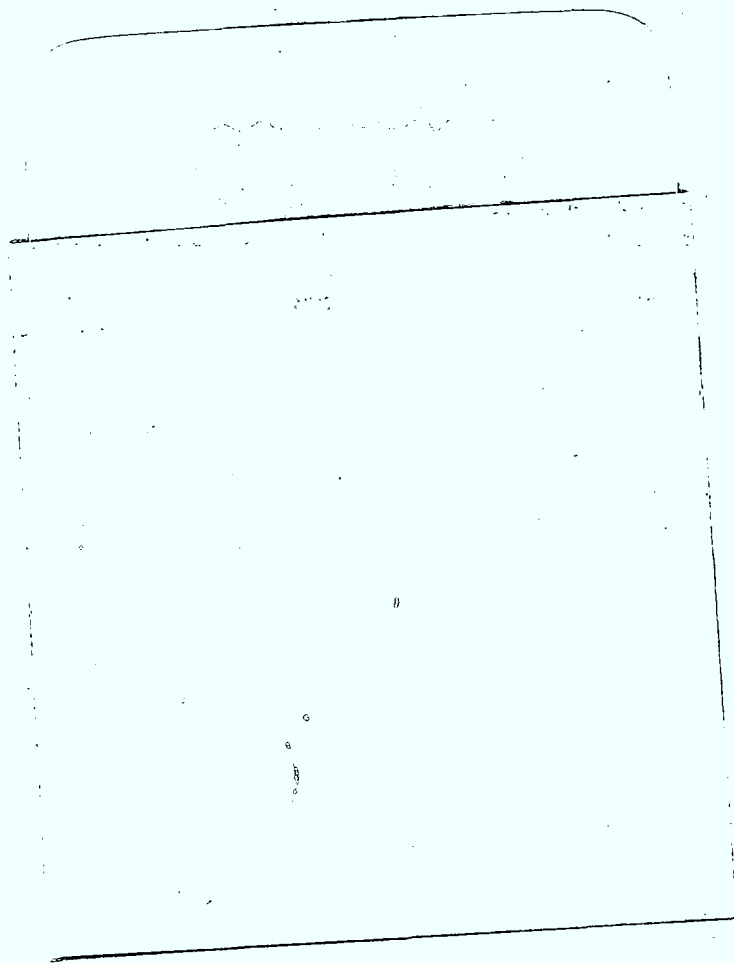
TABLEAU III.4

Ratios des dividendes versés au passif déclaré, 1979

<u>Secteur industriel</u>	<u>1979</u>
Agriculture	0.02
Exploitation forestière	0.01
Pêche/Piégeage	0.01
Mines, carrières, puits de pétrole	0.17*
Manufactures	0.02
Construction	0.01
Services publics	0.01
Commerce	0.02
Finance, assurance et biens immobiliers	0.00
Services	0.01
Autres	0.01

---

\* Cette donnée statistique n'est pas significative à cause du manque d'observations.





#### IV DOMAINES DE RECHERCHE FUTURE

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, le présent rapport contient les résultats d'une première expérience qui a été faite à partir d'un nouveau fichier de données. Nous avons noté dans ce rapport certaines limites des données, mais nous avons déjà obtenu des conclusions intéressantes sur la répartition des faillites commerciales et sur certains aspects financiers des faillites signalées et des administrations d'actifs complétées ces dernières années. Cette base de données offre d'autres possibilités encore, mais il faudra plus d'information pour répondre à beaucoup de questions connexes.

Voici par exemple, des facteurs dont on parle souvent mais qui sont rarement quantifiés relativement aux faillites commerciales:

- 1) l'âge de l'entreprise,
- 2) la taille de l'entreprise, abstraction faite de l'actif au moment de la mise en faillite (par exemple, les ventes, le nombre d'employés),
- 3) les ratios financiers (comme le ratio du passif à l'avoir des actionnaires, le ratio de couverture de l'intérêt) pendant les années précédant la faillite,
- 4) la courbe de croissance (plateau, croissance soutenue par opposition à une expansion excessive) durant les années précédant la faillite,
- 5) l'utilisation de l'aide financière ou administrative du gouvernement pendant l'existence de l'entreprise.

Pour pouvoir servir à déterminer comment la politique gouvernementale pourrait réduire la fréquence des faillites commerciales, les caractéristiques que nous venons d'énumérer devraient en fait être analysées à partir d'échantillons d'entreprises qui ont et qui n'ont pas déclaré faillite. A partir de registres d'entreprises et de listes d'entreprises ayant bénéficié de l'un ou l'autre programme gouvernemental, on devrait constituer un groupe témoin d'entreprises actives ou survivantes pour servir de base à cette analyse offrant un intérêt pour la définition d'une politique.



Canada